



2051047 - 2051048 - 2051049

GARANTIE

Cette garantie est pour le remplacement ou le remboursement du plancher de vinyle Revoplus seulement. Tout coût relatif à la main-d'œuvre (y compris les coûts d'installation du plancher de remplacement), au temps supplémentaire, aux dépenses imprévues ou à tout autre dommage est exclus de la garantie. D'ailleurs, elle ne couvre pas les dommages résultant d'une mauvaise installation ou d'un entretien incorrect, des brûlures, des déchirures, des marques, des taches ou la perte de lustre en raison de l'utilisation normale ou des applications extérieures. La garantie ne couvre pas les problèmes liés à l'espacement, au rétrécissement, aux grincements du plancher ou à la structure du sous-plancher.

GARANTIE RÉSIDIENTIELLE LIMITÉE DE 15 ANS

Notre garantie résidentielle limitée de 15 ans assure votre plancher en vinyle contre tout défaut de fabrication, des taches permanentes et de l'usure lorsque le produit est installé et entretenu conformément aux instructions, et ce, à partir de la date originale d'achat.

GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE DE 10 ANS

Notre garantie résidentielle limitée de 15 ans sur le plancher de vinyle couvre les défauts de fabrication, les taches permanentes et l'usure lorsque le produit est installé et entretenu conformément aux instructions, et ce, à partir de la date originale d'achat. Dans le cas d'une mauvaise installation, toute question doit être adressée à l'entreprise ou à l'entrepreneur qui a effectué l'installation.

RÉCLAMATIONS

Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial et une preuve d'achat est requise pour toute réclamation. L'usure de surface sera considérée pour une réclamation lorsque l'usure sera plus grande qu'une pièce de 10 cents. La garantie est calculée en fonction du temps depuis lequel le plancher a été installé. Si vous souhaitez demander une réclamation sous garantie, veuillez contacter le détaillant autorisé où le plancher a été acheté.

WARRANTY

This warranty is for the replacement or the refund of Revoplus vinyl flooring only. Costs related to labour (including replacement floor installation), overtime, incidental expenses, or any other damages are excluded by the warranty. Furthermore, it does not cover damages resulting from improper installation or maintenance, burns, tears, stains, or reduced lustre due to normal use and/or outdoor applications. The warranty does not cover problems related to spacing, shrinking, floor squeaking, or subflooring structure.

15-YEAR LIMITED RESIDENTIAL WARRANTY

Our 15-year limited residential warranty, effective from the original date of purchase, protects your vinyl flooring against all manufacturing defects, permanent stains, and wear when the product is installed and maintained according to the instructions.

10-YEAR LIMITED COMMERCIAL WARRANTY

Our 10-year limited residential warranty, effective from the original date of purchase, protects your vinyl flooring against all manufacturing defects, permanent stains, and wear when the product is installed and maintained according to the instructions. In the event of improper installation, all questions should be directed to the company or the contractor that installed the product.

CLAIMS

This warranty applies only to the original buyer and a proof of purchase is required for all claims. Claims for surface wear will be considered when the wear area is larger than a 10-cent coin. The warranty is pro-rated in accordance with the time since the flooring has been installed. If you wish to file a warranty claim, contact the authorized retailer where the flooring was purchased.